

Auvergne-Rhône-Alpes

Challenge Mobilité!

Au travail j'y vais autrement.

Jeudi
1 juin
2023



**Dossier de presse
du Challenge Mobilité
régional 2023**
Remise de prix

Au travail
j'y vais
autrement.

challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr

Sommaire

3

La 13^e édition
du Challenge Mobilité

7

Chiffres
clés

9

Palmarès
Challenge

10

Coup de cœur,
prix spécial MOV'ICI
et défis 2023

11

Offres promotionnelles
mobilité

15

Quelques
enseignements

18

Photos

20

Partenaires
du Challenge

23

Relais locaux

CONTACT PRESSE

Service presse Région Auvergne-Rhône-Alpes

04 26 73 48 20

challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La 13^e édition du Challenge Mobilité



Frédéric Aguilera

Vice-président aux Transports



La Région Auvergne-Rhône-Alpes organise le Challenge Mobilité régional pour la 13^{ème} année consécutive. L'augmentation constante des participations au Challenge Mobilité démontre s'il en était besoin l'intérêt pour des mobilités plus douces et la volonté de réduire notre impact carbone.

"En tant que Vice-président en charge des mobilités je suis extrêmement vigilant à ne pas opposer les modes de transport mais également à défendre des options qui soient le plus possible décarbonées. La Région investit pour améliorer l'offre de transports sur l'ensemble de son territoire et offrir des réponses adaptées aux contraintes locales. Notre objectif est d'encourager l'utilisation de modes transports alternatifs comme les transports en commun, le vélo, l'autopartage, le covoiturage et plus largement tous les modes doux.

Agir pour réduire l'impact de nos déplacements ne peut qu'être une action collective. La Région ne peut intervenir seule, elle a besoin que les employeurs, qu'ils soient publics ou privés répondent présents.

Aussi, que ce soit dans nos grandes villes ou dans nos communes, je remercie toutes les structures qui ont participé au Challenge Mobilité le 1er juin 2023.

Photo © Région Auvergne-Rhône-Alpes/Michel Pérès



La 13^e édition du Challenge Mobilité

Un challenge : pour quoi faire ?

Le Challenge Mobilité sert à promouvoir l'ensemble des alternatives à l'usage individuel de la voiture, pour initier des comportements vertueux en matière d'environnement, de mobilité et de sécurité routière.

Le but du challenge est donc d'inverser la tendance. Tous les établissements publics, privés ou associatifs de la région, quelle que soit leur taille, ont été invités à relever le défi. Les établissements qui ont obtenu le plus fort taux de participation et mobilisé le plus de salariés venus en mode alternatif sont récompensés. En cas d'égalité, c'est le nombre de kilomètres en report modal (soit le nombre de kilomètres alternatifs réalisés par des personnes qui utilisent habituellement la voiture individuelle) qui a permis de départager les établissements les plus exemplaires.

Mais au-delà de la simple performance d'un jour, cet évènement s'intègre dans une réflexion plus globale, permet de structurer une démarche de Plan de Mobilité - PDM (ancien Plan de Déplacement Entreprise - PDE), et s'inscrit dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue type RSE/QSE, d'un Agenda 21, d'un Plan Climat Air Énergie, ou d'une démarche TEPos-CV (Territoire à Énergie Positive pour une Croissance Verte).

Pour tous les établissements engagés, cette journée est également l'occasion de communiquer autour des thématiques plus générales comme le FMD (Forfait Mobilité Durable), les frais de transport, le télétravail en profitant de la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs



Le Challenge Mobilité récompensé

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a reçu le prix national des Challenges de la rentrée du transport public 2021 dans la catégorie « initiative transport » - « Challenge changement de comportement ».

Quelques semaines avant le lancement de cette 12^e édition du Challenge Mobilité, la politique volontaire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a été récompensée par le prix national des Challenges de la rentrée du transport public 2021 dans la catégorie « initiative transport » - « Challenge changement de comportement ». Décerné par les professionnels nationaux reconnus de la mobilité, le GART (Groupement des Autorités Responsables de Transport) et l'UTP (Union des Transports Publics), ce prix représente une belle reconnaissance pour la Région et tous les partenaires de l'évènement qui œuvrent à sa réussite.

Le Challenge Mobilité est ainsi reconnu pour son formidable développement, la mobilisation toujours croissante des établissements et salariés participants, les offres promotionnelles de tous les réseaux de transport public et services de mobilité participants.



Mise à l'honneur du Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes lors des 9^{èmes} rencontres nationales du management de la mobilité organisées par le Cerema à Lille les 21 et 22 juin 2022



L'IMPACT DES TRAJETS QUOTIDIENS EN VOITURE INDIVIDUELLE



LE PLAN COVOITURAGE



POURQUOI COVOITURER AU TRAVAIL ?

POUR LES SALARIÉS, DES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX :

- Augmenter son pouvoir d'achat
 - Budget moyen d'un autosoliste : 5000€/an soit 10/12% du budget des ménages
 - Budget moyen d'un covoitureur : 3000€/an pour un salarié qui habite à 30 km de son lieu de travail et qui covoiture quotidiennement
- Renforcer le lien social
- Réduire le stress et la fatigue durant son trajet domicile-travail.

POUR L'EMPLOYEUR, UN IMPACT POSITIF :

- **Réduction de l'empreinte carbone** : en réduisant les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements professionnels et aux déplacements domicile-travail
- **Attractivité de l'établissement** qui encourage les déplacements alternatifs
- **Optimisation de son parking**, réduction des difficultés de stationnement, requalification des zones au profit d'autres modes, construction de bureau.



COMMENT METTRE EN PLACE LE COVOITURAGE ?

Étape 1 : Réaliser un diagnostic mobilité pour avoir un état des lieux de la pratique du covoiturage par vos salariés.

Étape 2 : Choisir le service ou la plateforme de covoiturage adapté à votre usage :
 • **AUTO-STOP ORGANISÉ** • **LIGNES DE COVOITURAGE** • **PLATFORME DE MISE EN RELATION.**

Étape 3 : Définir une stratégie de communication axée covoiturage et élaborer un calendrier annuel pour animer/sensibiliser votre communauté de covoituteurs.

Étape 4 : Communiquer sur les incitations financières disponibles ou mettre en place une politique d'incitation propre à l'entreprise.

Étape 5 : Évaluer la pratique une fois par an (via le Challenge Mobilité ou une enquête flash).



MOV'ICI : service public de covoiturage de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
 Propose gratuitement deux options de mise en relation : *planifiée* ou *en temps réel*.
 Vous pouvez créer une communauté pour l'entreprise, ce qui simplifiera la communication et la cohésion entre les employés autour du projet de covoiturage.



INCITATIONS FINANCIÈRES AU COVOITURAGE

FORFAIT MOBILITÉS DURABLES (FMD)

Ce forfait permet aux employeurs de prendre en charge les frais liés à l'utilisation de modes alternatifs, dont le covoiturage, pour les trajets domicile-travail, et d'alléger le budget transport des salariés.

• **Dans le secteur privé :**
 Le FMD peut aller jusqu'à

800€
 par an

exonéré d'impôts sur le revenu
 (cette prise en charge facultative est versée par l'employeur, qui à son tour est exonéré de cotisations et de charges sociales).



• **Dans le secteur public :**
 Le FMD peut aller jusqu'à

300€
 par an

cumulable avec le remboursement de l'abonnement transport en commun.

COUP DE POUCE COVOITURAGE : une prime de 100 €

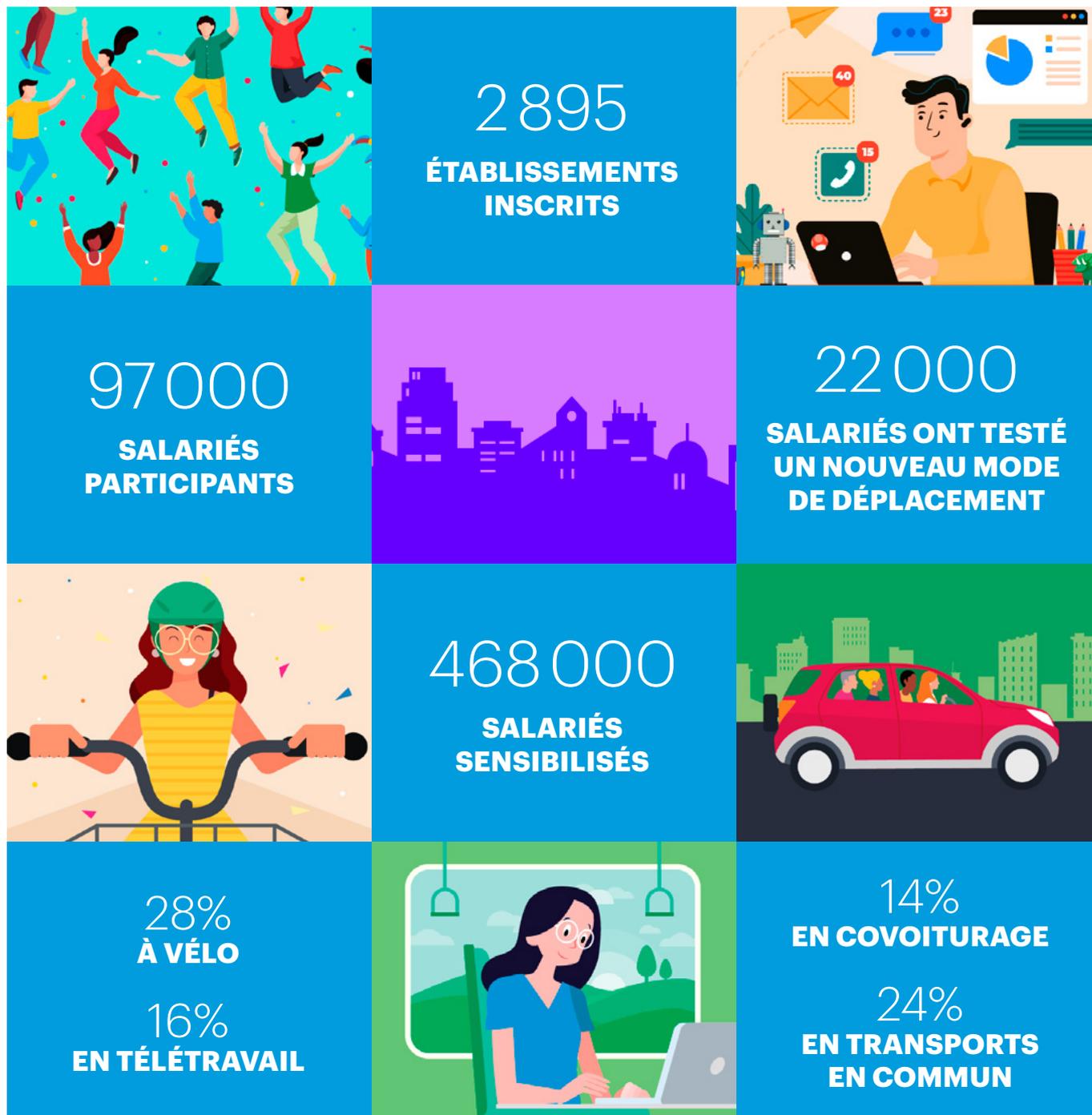
Depuis le 1er janvier 2023, les conducteurs qui se lancent dans le covoiturage courte-distance recevront **une prime de 100 €**, via les plateformes de covoiturage, sous la forme d'un versement progressif : une première partie au 1er covoiturage (25 € minimum) et le reste au 10ème covoiturage, dans un délai de 3 mois à compter de son premier covoiturage.

AIDES DES COLLECTIVITÉS :

En plus de la prime de 100 euros, de nombreuses collectivités offrent des **incitations financières supplémentaires** pour encourager le covoiturage. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre collectivité pour savoir si elle propose une politique d'incitations financières pour la pratique.

Chiffres clés 2023

Quelques faits marquants



Chiffres clés 2023

Impact environnemental



Palmarès Challenge 2023

PALMARÈS DE LA CATÉGORIE MÉTROPOLES

Catégorie	Établissement	Ville	Relais Local	Participation	Km alternatifs réalisés
1000 salariés et plus	CEA GRENOBLE	Grenoble (38)	ADTC - Se déplacer autrement	82%	60298
De 250 à 999 salariés	Ecole Nationale des Finances Publiques	Clermont-Ferrand (63)	Covoiturage Auvergne	89%	981
De 50 à 249 salariés	Chabanne	Lyon (69)	Maison du Vélo Lyon	100%	1774
Moins de 50 salariés	Artprice.com	Saint-Romain-au-Mont-d'Or (69)	Maison du Vélo Lyon	100%	672,4

PALMARÈS DE LA CATÉGORIE VILLES MOYENNES

Catégorie	Établissement	Ville	Relais Local	Participation	Km alternatifs réalisés
100 salariés et plus	Ahlstrom Specialties	Pont-Évêque (38)	Vienne Condrieu Agglomération/ AGEDEN	80%	1748
De 20 à 99 salariés	In extenso	Albertville (73)	Agence Ecomobilité - Savoie	100%	808,5
Moins de 20 salariés	Groupe Mont Blanc Médias	Thyez (74)	Agence Ecomobilité - Haute-Savoie	100%	313

PALMARÈS DE LA CATÉGORIE PETITES VILLES ET TERRITOIRES RURAUX

Catégorie	Établissement	Ville	Relais Local	Participation	Km alternatifs réalisés
50 salariés et plus	Bontoux	Saint-Auban-sur-l'Ouvèze (26)	DROMOLIB	96%	1146
De 10 à 49 salariés	Sanisphère	Nyons (26)	DROMOLIB	100%	369
Moins de 10 salariés	SIGAL	Massiac (15)	AFAPCA	100%	182,5

LE RÈGLEMENT ET LES RÉSULTATS COMPLETS DU CHALLENGE MOBILITÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 2023 SONT DISPONIBLES SUR : challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr

Coup de cœur, prix spécial MOV'ICI et défis 2023

La Région souhaite valoriser des établissements ayant redoublé d'inventivité, de créativité ou d'originalité à l'occasion de cette fête de la mobilité.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a recensé sur l'ensemble du territoire d'innombrables initiatives exemplaires, vertueuses, originales. Qu'elles soient initiées par les établissements ou les salariés eux-mêmes, ce sont elles, aussi, qui font la réussite du challenge et qui en font un événement si singulier.

COUP DE CŒUR

Établissement	Ville	Relais Local	Initiative
ALLIBERT TREKKING	Chapareillan (38)	ADTC - se déplacer autrement	fidélité à l'événement et candidature chaque année aux défis

PRIX SPÉCIAL COVOITURAGE MOV'ICI

Établissement	Ville	Relais Local
RECYCLEA	Domérat (03)	Plate-forme 21 pour le développement durable
Département de l'Ardèche	Annonay (07)	ALEC 07



Plusieurs défis étaient proposés aux participants

Ils étaient destinés à tous ceux qui voulaient aller encore plus loin dans l'organisation du challenge au sein de leur établissement, à ceux qui cherchaient de nouvelles idées d'animations, ou encore aux novices qui voulaient simplement s'essayer à l'événement. L'originalité et la bonne humeur étaient au service de l'écomobilité.



**Les héros du
covoiturage**



Faire place nette



**Ma direction
est exemplaire**



Je télétravaille



**Plus on
est de roues**

Offres promotionnelles mobilité

Liste des 58 offres promotionnelles proposées le 1 juin dans toute la région sur différents services de mobilité : transport en commun, vélo, autopartage, covoiturage, trottinettes. Tests et expérimentation d'un autre mode de transport facilitent les changements de comportement.

Territoire	Offre	Réseau	Partenaire
Région	Billet à 2 euros	TER Auvergne-Rhône-Alpes	 La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Région	Gratuité de tous les trajets	Cars Région Auvergne-Rhône-Alpes	 La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Région	Billet à 2 euros	Cars Région Express	 La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Région	Bons cadeaux pour les meilleurs covoitureurs	MOV'ICI	 La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Ain	Gratuité du réseau	Cars Région Auvergne-Rhône-Alpes	 La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Ain	Gratuité du réseau	Saônibus	
Ain	Promotion sur le réseau urbain	Rubis	
Ain	Gratuité du réseau	MobiVals	  La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Ain	Gratuité du réseau	TAM	  La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Ain	Gratuité de la ligne TAD "La Costellane"	La Costellane	
Ain	Accès gratuit à l'espace de coworking	Espace Co&nnect	
Ain	Gratuité du réseau urbain et du TAD	COLIBRI	
Ain	Gratuité du réseau	DUOBUS	
Ain	Gratuité navette réseau	PIPA	  La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Offres promotionnelles mobilité

Territoire	Offre	Réseau	Partenaire
Allier	Gratuité du réseau	Cars Région Auvergne-Rhône-Alpes	 La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Allier	Kit mobilité offert	Maelis	
Allier	Location gratuite de vélos	Mobivie	
Allier	Promotion sur le réseau	Mobivie	
Allier	Promotion sur le réseau	Aléo	
Ardèche	Gratuité du réseau	Cars Région Auvergne-Rhône-Alpes	 La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Ardèche	Gratuité du réseau	T'Cap	
Ardèche	Gratuité du réseau et accès à l'espace de coworking de Vidalon	Coqueligo	
Ardèche	Gratuité du réseau	Le Bus - ARCHE Agglo	
Ardèche	Gratuité du réseau	Tout'en bus	 
Cantal	Gratuité du réseau	Cars Région Auvergne-Rhône-Alpes	 La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Drôme	Gratuité du réseau	Cars Région Auvergne-Rhône-Alpes	 La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Drôme	Promotion sur le service	Libélo	
Drôme	Promotion sur le service	Libélul	
Drôme	Gratuité du réseau	Le Bus - ARCHE Agglo	

Offres promotionnelles mobilité

Territoire	Offre	Réseau	Partenaire
Haute Loire	Gratuité du réseau	Cars Région Auvergne-Rhône-Alpes	 La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Haute Savoie	Gratuité du réseau	Cars Région Auvergne-Rhône-Alpes	 La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Haute Savoie	Gratuité du réseau	Proxim iTi	
Haute Savoie	Gratuité du réseau	ÉVAD	
Haute Savoie	Gratuité du réseau	Sibra	
Haute Savoie	Gratuité du réseau	ARV'I	
Isère	Gratuité du réseau	Cars Région Auvergne-Rhône-Alpes	 La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Isère	Gratuité du réseau	Pays Voironnais Mobilité	
Isère	Animation fresque mobilité	M TouGo	
Isère	2 trajets gratuits	SMMAG	
Isère	Offres combinées M TAG et Mvélo (1 mois de location VAE + 10 voyages TC offerts)	M TAG / MVÉLO+	
Isère	Offres combinées M TAG et M Covoit' - Lignes + (10 voyages TC offerts)	M TAG / M Covoit'-Lignes+	
Isère	Gratuité du service vélos en libre service	FREDO	
Isère	Promotion sur le réseau	L'VA	
Loire	Gratuité du réseau	Cars Région Auvergne-Rhône-Alpes	 La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Loire	1 journée offerte à l'espace de télétravail de Bourg-Argental : l'éclosoir	CC Monts du Pilat	
Loire	Gratuité des navettes urbaines	Loire Forez Agglo	

Offres promotionnelles mobilité

Territoire	Offre	Réseau	Partenaire
Loire	1 journée dans l'espace de coworking l'@telier de Pelussin	PNR du Pilat	
Puy de Dôme	Gratuité du réseau	Cars Région Auvergne-Rhône-Alpes	
Puy de Dôme	Gratuité du réseau	SMTUT	
Rhône	Promotion sur l'abonnement du service de vélo cargo réseau citiz Lpa	Citiz LPA	
Rhône	Test de l'autopartage avec 3 mois d'abonnement offert + réduction des frais d'inscription	Citiz LPA	
Rhône	Trajets offerts	Dott	
Rhône	Billets gratuit pour les employeurs sur les réseaux TCL + Cars du Rhône + Libellule	TCL, Cars du Rhône et Libellule	
Rhône	Test de l'autopartage Léo&Go (1h gratuite) + promotion à destination des employeurs	Léo&Go	
Rhône	2h de gratuité à chaque trajet de Vélo'v	Vélo'v	
Rhône	Test de l'autopartage avec 30€ de location offerts + promotion à destination des employeurs	ZITY	
Rhône	Accès gratuit (2 trajets) aux trottinettes TIER en libre-service	TIER	
Rhône	Une journée de coworking offerte	le Chalet	
Rhône	Promotion sur le service	Bolt Drive	
Rhône	CarteTCL et 10 trajets offerts	Lane	
Savoie	Gratuité du réseau	Cars Région Auvergne-Rhône-Alpes	
Savoie	Tickets à 1€ pour tout le réseau	Synchro Bus	
Savoie	Semaine à vélo à prix réduit	Synchro Vélo	
Savoie	Tickets à 1€ pour tout le réseau	TRA Mobilité	
Savoie	Gratuité du réseau	Ondéa	
Savoie	Promotion sur le service	BlaBlaCar Daily	

Quelques enseignements

Le challenge est resté une préoccupation majeure pour la Région, ses partenaires, les organisateurs locaux et les acteurs de cette journée. Les enjeux sociaux, économiques et environnementaux mis en lumière par le challenge sont au centre des réflexions actuelles sur l'organisation du travail et les déplacements qui lui sont liés.

La mobilité est sous les feux des projecteurs, avec l'essor de la pratique du vélo, la promulgation de la loi d'orientation des mobilités et le déploiement du Forfait Mobilités durables.

La question des mobilités pendulaires est l'affaire de tous. Quel que soit son territoire d'implantation, sa taille ou son secteur d'activité, chaque établissement

peut prendre sa part de responsabilité dans la prise en compte des conditions de déplacements de ses salariés/collaborateurs. Dans le cadre de l'édition 2023 du Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes, nous retrouvons une diversité et une fidélité des structures participantes. 2895 établissements se sont inscrits pour ce défi et nombreux sont ceux qui déjà manifestent l'envie de renouveler l'aventure en 2024.

Pour cette 13^e édition, nous comptabilisons près de 600 nouvelles structures (100 de plus qu'en 2022) signe de l'intérêt toujours croissant porté aux questions des mobilités.

Quelques chiffres :

- 468 établissements de plus de 200 salariés (dont 82 de plus de 1 000 contre 75 en 2021) et 908 TPE présentant un effectif de moins de 10 salariés (contre 750 en 2022)
- 1838 entreprises privées, près de 358 collectivités, 345 établissements publics, 262 associations et 66 d'établissements d'enseignement.
- Une répartition des établissements inscrits par type de territoire qui poursuit son rééquilibrage vers les villes moyennes (42%) et les petites villes et territoires ruraux (21%). Le nombre d'établissements inscrits sur les métropoles régionales est de 36% (55% en 2015).

Ce sont donc plus de 468 000 salariés de la région qui ont pu être sensibilisés directement aux impacts des déplacements domicile-travail sur l'environnement et la santé, soit près de 14% de l'ensemble de la population active de la région (chiffre Insee 2020).

Département	Nombre d'établissements participants	Nombre de salariés participants	Km alternatifs
AIN	100	6 707	93 110
ALLIER	73	1 282	21 420
ARDÈCHE	93	1 493	21 667
CANTAL	63	515	5 594
DRÔME	256	4 480	69 335
HAUTE LOIRE	30	569	7 231
HAUTE SAVOIE	177	5 889	83 749
ISÈRE	412	34 873	493 228
LOIRE	146	3 641	61 446
MÉTROPOLE DE LYON	379	28 992	453 315
PUY DE DÔME	104	3 299	47 476
RHÔNE (HORS MÉTROPOLE DE LYON)	70	1 324	20 740
SAVOIE	139	4 021	56 001
TOTAL	2042	97 085	1 434 317

Quelques enseignements

Nous comptabilisons plus de 2895 établissements inscrits !

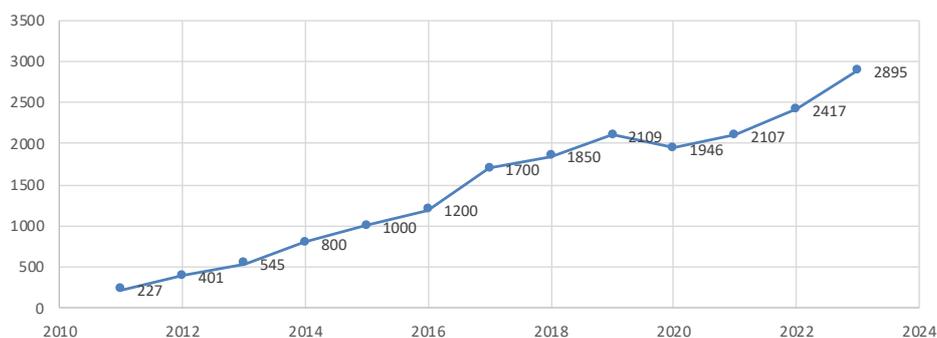
Chaque année toujours plus d'établissements et de salariés : c'est le challenge mobilité qui fédère et qui comptabilise le plus de participants en France.

Que retenir de 2023 ? La participation des salariés a augmenté de 14% (29% de participants en plus en deux ans !), le cap du million de kilomètres en mode alternatif à nouveau largement dépassé. Le vélo est toujours un mode plébiscité (28% des trajets déclarés) et a encore augmenté cette année, suivi par l'usage des transports en commun (24%) et le télétravail (16%) est devenu une véritable alternative. Le covoiturage, quant à lui, représente 14% des trajets déclarés cette année.

Bien sûr, comme chaque année, il y a des lauréats. Mais chaque établissement peut aussi se considérer « vainqueur » par sa seule participation. Le travail d'accompagnement des relais locaux, les 58 offres promotionnelles, les 88 partenaires institutionnels répartis sur l'ensemble de la région (en augmentation chaque année), et la motivation des référents d'établissements ont permis une nouvelle fois la réussite du challenge. Fédérer et mobiliser à nouveau près de 2 900 établissements en 4 mois est un résultat remarquable et révèle l'importance de la prise de conscience des solutions de mobilités alternatives à l'usage individuel de la voiture au sein de chaque établissement.

Le Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes est devenu un rendez-vous majeur de la mobilité et une référence à l'échelle nationale.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INSCRITS



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS PARTICIPANTS



Un outil efficace

Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes : quels effets sur les comportements de mobilité ?

Retour sur l'enquête aux salariés novembre 2022 - 1647 répondants

TAUX DE FIDÉLISATION **95%** des répondants souhaitent participer en 2023

ÉVOLUTION DES PRATIQUES



1 AUTOSOLISTE SUR 4

ayant participé au challenge utilise désormais régulièrement un mode alternatif
GRÂCE À L'ÉVÈNEMENT

Mode de transport utilisé par les automobilistes après challenge



IMPACT CHALLENGE



Fréquence d'utilisation des nouveaux modes alternatifs



FOCUS VOITURE COMBINÉE



Le Challenge Mobilité accompagne durablement le changement des pratiques de mobilité.

Un événement utile, ludique et convivial

Le temps d'une journée, ce défi collectif permet de penser différemment les déplacements domicile-travail

Ainsi, ce n'est pas l'esprit de compétition mais une ambiance chaleureuse, des moments de partage et d'échanges autour de la thématique « mobilité » qui ont largement prédominé lors des 13 dernières éditions. Cette année, établissements comme salariés ont, une nouvelle fois, redoublé d'inventivité.



Un événement utile, ludique et convivial



Partenaires du Challenge

Les partenaires du Challenge Mobilité aux côtés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

88 partenaires contribuent au déploiement du Challenge Mobilité sur leur territoire. En proposant des offres de mobilité, de la visibilité, ils sont partie prenante de la réussite de l'édition.

Grands Partenaires



Partenaires du champ économique



Partenaires développement durable



Partenaires du Challenge

Partenaires institutionnels



Partenaires du Challenge

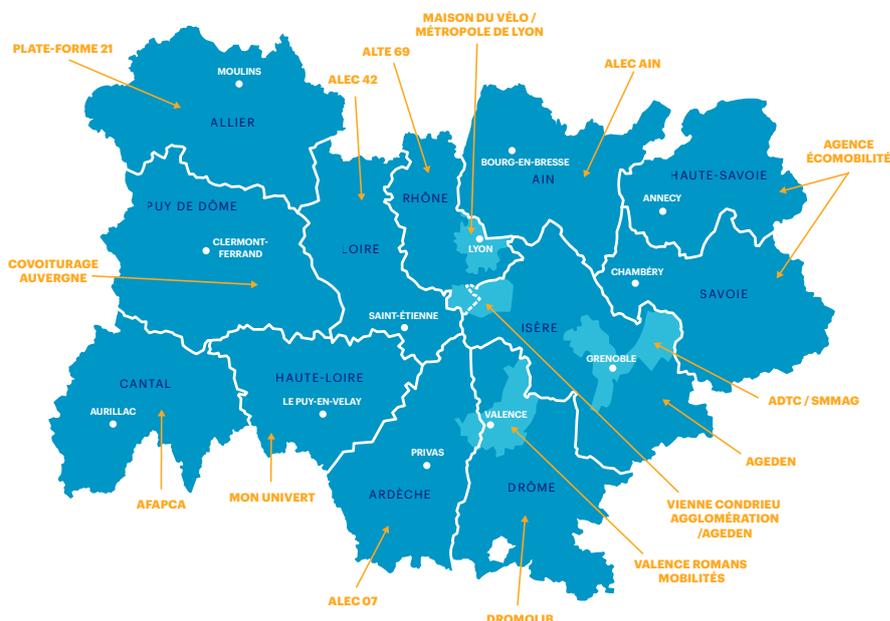
Partenaires institutionnels (suite)



Relais locaux du Challenge

Des acteurs du Challenge Mobilité engagés aux côtés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Pour chaque territoire de la région, un « relais local » était chargé d'accompagner les établissements pour la bonne réussite du challenge.



RÉPARTITION PAR RELAIS

Relais	Nombre d'établissements participants	Nombre de salariés participants	Km alternatifs
ADTC - SE DÉPLACER AUTREMENT / SMMAG	298	31 923	436 245
AFAPCA	63	515	5 594
AGENCE ECOMOBILITÉ - HAUTE-SAVOIE	177	5 889	83 749
AGENCE ECOMOBILITÉ - SAVOIE	139	4 021	56 001
AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DE L'AIN - ALEC 01	100	6 707	93 110
AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DE L'ARDÈCHE - ALECO7	86	1 493	21 667
AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE - ALEC 42	146	3 641	61 446
ALTE 69	67	1 324	20 740
COVOITURAGE AUVERGNE	104	3 299	47 476
DROMOLIB	164	1 412	19 354
HAUTE LOIRE - MON UNIVERT	30	569	7 231
L'AGEDEN	87	2 258	46 242
MAISON DU VÉLO LYON / METROPOLE DE LYON	379	28 992	453 315
PLATE-FORME 21 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	73	1 282	21 420
VALENCE-ROMANS DÉPLACEMENTS	99	3 068	49 980
VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION	30	692	10 741
TOTAL	2 042	97 085	1 434 317



<https://challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr>



**Conseil Régional
Auvergne-Rhône-Alpes**

Lyon

1 esplanade François Mitterrand
CS 20033 – 69269
Lyon Cedex 2
Tél. 04 26 73 40 00

Clermont-Ferrand

59 Boulevard Léon Jouhaux
CS 90706 – 63050
Clermont-Ferrand Cedex 2
Tél. 04 73 31 85 85